

DEC201690DR13

Décision portant délégation de signature à M. Marcelino SUZUKI, directeur de l'unité USR3579, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision **DEC181907DGDS en date du 21 décembre 2018**, portant création de l'unité de service et recherche n°3579 intitulée « laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) dont le Directeur est Marcelino SUZUKI

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Didier STEIN Directeur Adjoint par Intérim**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le **17 Septembre 2020**

Le directeur de l'Unité

Marcelino SUZUKI

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.